



TARMAC

VERS PLUS DE DIGNITÉ !

Projet

ASSOCIATIF

2024-2028

FAVORISER L'ACCÈS À L'HÉBERGEMENT ET AU LOGEMENT
TRAVAILLER LE LIEN SOCIAL
PRÉVENIR ET ENGAGER UN PARCOURS DE SOINS
AGIR POUR L'EMPLOI DE TOU-TE-S
FACILITER L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRANTS

SOMMAIRE

3

**Le mot
du Conseil
d'Administration**

4

**Notre
environnement**

5

**Le projet de
TARMAC**

6

**Nos
fondamentaux**

8

Nos missions

10

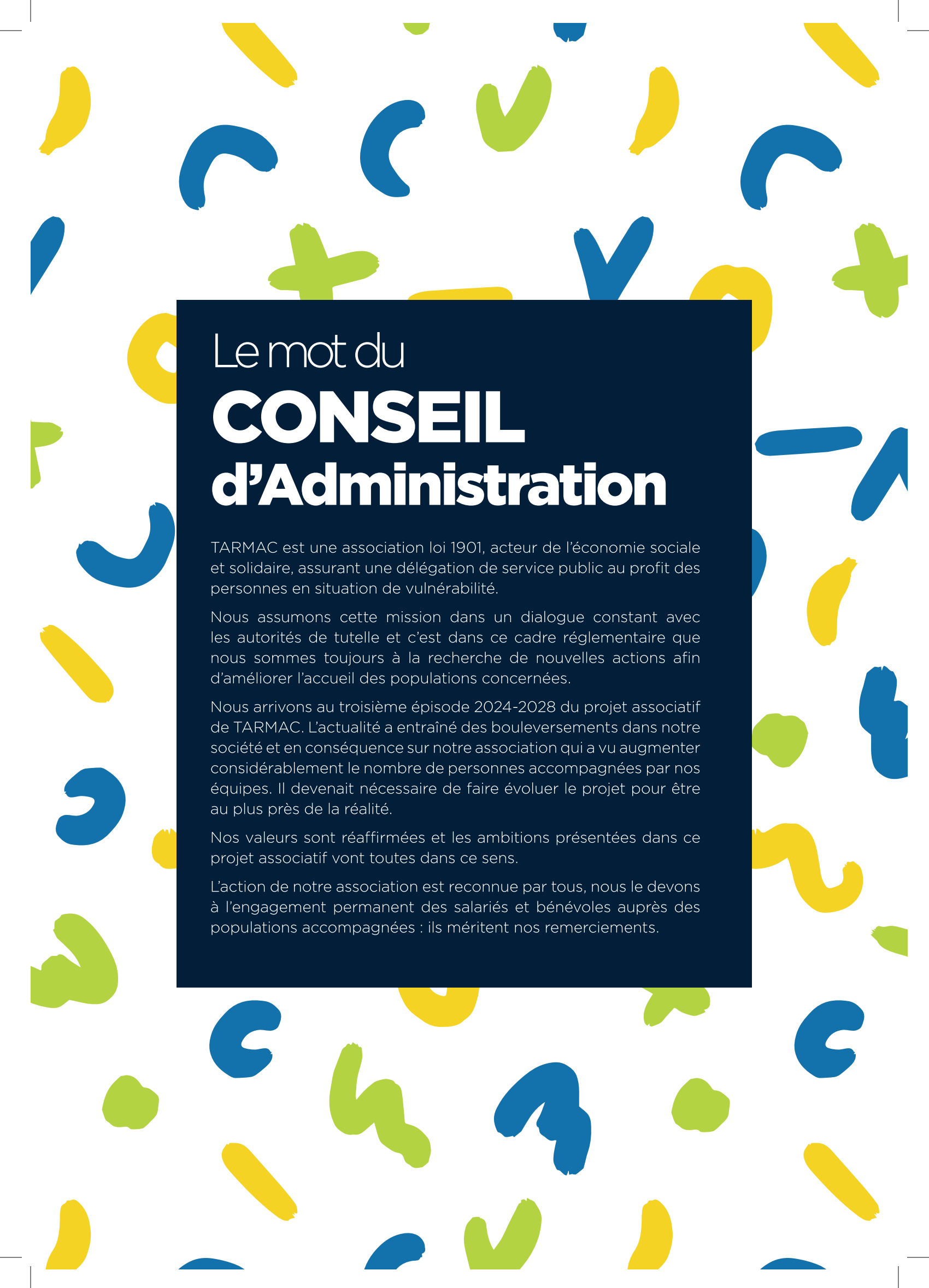
**Une organisation
au service de nos
ambitions**

11

**Orientations
associatives
2024-2028**

18

Glossaire



Le mot du **CONSEIL** **d'Administration**

TARMAC est une association loi 1901, acteur de l'économie sociale et solidaire, assurant une délégation de service public au profit des personnes en situation de vulnérabilité.

Nous assumons cette mission dans un dialogue constant avec les autorités de tutelle et c'est dans ce cadre réglementaire que nous sommes toujours à la recherche de nouvelles actions afin d'améliorer l'accueil des populations concernées.

Nous arrivons au troisième épisode 2024-2028 du projet associatif de TARMAC. L'actualité a entraîné des bouleversements dans notre société et en conséquence sur notre association qui a vu augmenter considérablement le nombre de personnes accompagnées par nos équipes. Il devenait nécessaire de faire évoluer le projet pour être au plus près de la réalité.

Nos valeurs sont réaffirmées et les ambitions présentées dans ce projet associatif vont toutes dans ce sens.

L'action de notre association est reconnue par tous, nous le devons à l'engagement permanent des salariés et bénévoles auprès des populations accompagnées : ils méritent nos remerciements.



notre ENVIRONNEMENT

Agir pour la solidarité **en Sarthe,**

avec et pour les personnes confrontées à la précarité, à la pauvreté, aux exclusions, avec les services de l'Etat, les collectivités, les partenaires, les entreprises locales et la population, avec les salariés et les bénévoles : tel est le sens du projet associatif pour les 5 ans à venir (2024-2028) dans un contexte d'enracinement de la pauvreté.

Selon **l'ONU**, les récentes crises, celle du Covid et l'envolée du coût de la vie, ont entraîné **165 millions** de personnes dans la pauvreté **depuis 2020**.

EN FRANCE,

si l'action des pouvoirs publics et de l'ensemble des acteurs a permis de contenir l'explosion tant redoutée de la pauvreté, elle s'accroît dans certains de nos quartiers, de nos territoires ruraux, chez les jeunes, les femmes, les personnes privées de longue date d'emploi, les personnes âgées, les étrangers en précarité.

Selon une étude de **l'INSEE** (parue le 03 octobre 2023), le département de la Sarthe compte **62 000 personnes** en situation de pauvreté monétaire dont **18 000 enfants**.

UNE ATTENTION **PARTICULIÈRE EST** PORTÉE AUX :

- + Jeunes en situation de pauvreté en début de vie active ou étudiants
- + Personnes vieillissantes en situation de grande exclusion
- + Familles engagées dans un parcours d'asile
- + Familles monoparentales

LA SARTHE,

est le département le plus touché avec un taux de pauvreté de 12,9 %, contre 10,9 % dans la région. Les personnes pauvres vivent majoritairement au sein de familles avec enfants. Dans un cas sur deux, le salaire est la source principale de revenus déclarés par le ménage. Les disparités territoriales sont marquées. Les territoires les plus fragiles se situent aux frontières du département (le nord et le sud de la Sarthe) et sur l'agglomération mancelle (où nous retrouvons une majorité de personnes en rupture de droit ou engagée sur un parcours de demande d'asile).

Enfin, la pauvreté peut se superposer à d'autres fragilités et être associée à certains facteurs potentiellement aggravants : primo-arrivants ou déboutés de la demande d'asile avec maintien sur le territoire, situation défavorable sur le marché du travail, faible niveau de formation initiale, situation familiale particulière, difficulté d'accès au logement, problématiques aiguës de santé avec difficulté d'accès aux soins, éloignement des services de la vie courante, difficultés liées à la mobilité.



Le projet **DE TARMAC** *un outil partagé*

Véritable outil de pilotage, le projet associatif oriente les actions de TARMAC conformément à sa vision et à ses valeurs.

Ce document-clé est indispensable pour créer une équipe plurielle unie et convaincre de potentiels partenaires ou financeurs.

- + Une démarche participative qui a associé dès le départ toutes les composantes de TARMAC : administrateurs, bénévoles, salariés et publics accompagnés
- + Une consultation auprès de tous pour compléter l'état des lieux et identifier les priorités du nouveau projet
- + Une rédaction essentiellement portée par une équipe interne d'administrateurs, de salariés et de bénévoles
- + Un comité de pilotage représentatif des différentes parties prenantes qui a structuré et suivi la démarche
- + Des ateliers en groupes de travail pour réaliser l'état des lieux du projet précédent (2019 - 2023), actualiser les enjeux et défis de l'association et élaborer ce nouveau projet



nos FONDAMENTAUX

LE CADRE

DE NOTRE ACTION

TARMAC est une association de l'économie sociale et solidaire (ESS)

reconnue d'intérêt général qui œuvre depuis plus de 30 ans sur l'ensemble du territoire de la Sarthe dans les secteurs de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion.

TARMAC a fait le choix d'être délégataire d'une mission de service public

et en assume les impératifs pour les actions qui y sont liées dans le cadre du respect du cadre légal. Notre capacité d'action et d'innovation s'inscrit dans ce périmètre.

pour QUI ?

L'association s'adresse à des familles ou des personnes isolées, avec ou sans problème de santé qui sont marquées par :

- ✦ Une situation d'**exclusion**,
- ✦ Un **éloignement** du marché de l'emploi,
- ✦ Une **perte d'autonomie**, un **vieillessement**,
- ✦ Une ou des situations de **violence**,
- ✦ Un/des **troubles psychiatriques** et/ou **addictifs**,
- ✦ Une **sortie de maison d'arrêt**,
- ✦ Une situation d'**asile**...

(liste non exhaustive)

nos

VALEURS

Humanisme

Respect

Dignité

Solidarité



Compétences
Projet
Professionnalisme
Citoyenneté
Justice
Engagement
Confiance

notre

VISION

Nous affirmons fondamentalement que toute personne :

- ✦ A des dispositions et aptitudes pour être acteur de son propre développement et que sa dignité est inaliénable
- ✦ A sa place dans notre société, quelles que soient ses origines familiales, culturelles, sociales, confessionnelles, son histoire et son statut
- ✦ Doit avoir accès au droit commun

nous sommes

UNE ASSOCIATION

SOCIALE & SOLIDAIRE

Engagée et déterminée pour l'effectivité des droits.

LAÏQUE

Attentive au plein respect de la liberté de croire ou ne pas croire. Prête à combattre toute pression sur cette liberté.

ÉGALITAIRE

Mobilisée sur la défense des droits et des libertés des femmes et des hommes en situation de précarité.

PARTICIPATIVE

Porteuse des valeurs démocratiques ancrées dans nos statuts et dans notre fonctionnement interne.

LOCALE

L'intervention sur le territoire des 180 bénévoles sarthois dégage une force civique au service de l'inclusion sociale.

ECO-RESPONSABLE

Active pour prendre notre part dans la protection de la planète avec et pour les personnes en précarité.

INNOVANTE

Proactive dans l'amélioration continue des services proposés au public.

1
ASSOCIATION
sarthoise

5000
PERSONNES
accueillies

200
PROFESSIONNELS

5
MISSIONS

1
AGENCE
immobilière solidaire
TARMAC IMMO

180
BÉNÉVOLES

NOS MISSIONS

Nous aidons nos différents publics à construire leur projet de vie personnalisé à travers

5 grandes missions

FAVORISER L'ACCÈS À L'HÉBERGEMENT ET AU LOGEMENT

Pour répondre aux besoins et aux droits fondamentaux des personnes d'avoir un logement digne, l'association propose des solutions d'hébergement (dans des centres collectifs, en appartement ou à l'hôtel), de logement adapté ainsi qu'un accompagnement social pour favoriser leur accès durable au logement.

En amont, nous assurons également la gestion des actions de premier accueil et d'orientation des personnes sans abri, via le 115-SIAO, les accueils de jour et la maraude sociale.

#ÉCOUTE, ACCUEIL, MISE À L'ABRI, MARAUDE, COORDINATION DES ACTEURS, ACCÈS AU LOGEMENT, ALIMENTATION



TRAVAILLER LE LIEN SOCIAL

L'association a pour but, non pas d'assister les personnes en situation de précarité mais de les accompagner au développement de leur pouvoir d'agir et à l'accès au droit, à l'autonomie, à l'émancipation, à la protection, à la citoyenneté et à la participation.

Pour ce faire, nous nous appuyons sur des intervenants sociaux, professionnels et bénévoles, qui agissent avec les personnes et font vivre les valeurs d'engagement, de citoyenneté, de solidarité et du pouvoir d'agir.

#ACCOMPAGNEMENT, AUTONOMIE, ACCÈS AU DROIT





PRÉVENIR ET ENGAGER UN PARCOURS DE SOINS

La précarité accentue les inégalités de santé, ainsi les populations les plus précaires sont souvent celles ayant une moins bonne santé et celles recourant moins au système de santé. Les conditions de vie et d'hygiènes dégradées, le logement précaire ou son absence font partie des facteurs environnementaux ayant un impact fort sur la santé.

Les personnes en situation de précarité sont également moins touchées par les messages de prévention et accèdent moins facilement aux dispositifs qui y sont attachés : équilibre alimentaire, réduction des risques, couverture vaccinale, dépistage précoce de certaines maladies, accès aux traitements. Ces déterminants de la santé constituent des facteurs majeurs d'inégalités sociales.

#SOINS, PRÉVENTION, ADDICTIONS, SANTÉ MENTALE



FACILITER L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS ET DES MIGRANTS

Les personnes réfugiées et migrantes font l'objet de polémiques et de représentations négatives dans l'espace public, loin des réalités vécues par les personnes et de ce qu'elles sont vraiment. Ainsi, seuls 50% des demandeurs d'asile en France sont accueillis dans le dispositif national d'accueil d'hébergement dédié.

De la complexité des démarches administratives pour simplement enregistrer sa demande d'asile aux faibles moyens consacrés à l'intégration de ceux qui seront reconnus réfugiés, la politique d'accueil est trop souvent précarisante pour les migrants.

L'association héberge et accompagne les personnes dans leur demande d'asile, dans leur parcours d'intégration et dans leur situation de détresse, quel que soit leur statut administratif.

#DEMANDE D'ASILE, ACCOMPAGNEMENT, INTÉGRATION



AGIR POUR L'EMPLOI DE TOU-TE-S

Le chômage de longue durée prive les personnes de ressources financières mais aussi d'un sentiment d'utilité et de liens sociaux ; il fait courir un risque grave de précarité et d'exclusion.

L'association défend le droit à l'emploi, l'idée que tout le monde est employable et qu'il faut mobiliser toutes les énergies pour lever les freins à l'emploi. Elle intervient particulièrement dans le secteur de l'insertion par l'activité économique, de l'accompagnement socioprofessionnel.

#EMPLOI, AUTONOMIE, SENTIMENT D'UTILITÉ

Une **ORGANISATION** *au service de nos ambitions*

La performance et l'efficacité de notre action reposent sur l'engagement et la cohésion de **3 acteurs essentiels interdépendants :**

- ✦ Les administrateurs bénévoles (le conseil d'administration)
- ✦ Les salariés
- ✦ Les bénévoles de proximité

Ces acteurs ont chacun un rôle précis, concomitant et complémentaire, au service des personnes accueillies et leur collaboration s'articule en cohérence et en harmonie grâce à un cadre clair qui repose sur :

- ✦ Pour l'administrateur, son implication et son adhésion aux règles de gouvernance de l'association
- ✦ Pour le salarié, son contrat de travail
- ✦ Pour le bénévole, son adhésion à la charte du bénévolat

L'INNOVATION COMME LEVIER DE NOTRE ACTION

L'innovation est un élément moteur pour faire de la solidarité un facteur d'inclusion sociale et construire, avec les personnes qu'ils accompagnent, des actions qui répondent à leurs besoins.

TARMAC est une association à taille humaine ancrée sur l'ensemble du territoire de la Sarthe ce qui lui permet d'avoir une connaissance approfondie des réalités vécues par ses publics et de son écosystème.

CHARTRE DU BÉNÉVOLAT

- ✦ Le bénévolat se caractérise par la participation volontaire au fonctionnement et/ou à l'animation des différents établissements et services sans contrepartie ni aucune rémunération sous quelque forme que ce soit
- ✦ Le bénévolat ne se substitue en aucune façon au travail des salariés
- ✦ Le bénévolat est complémentaire au travail des salariés, il renforce et complète leurs actions
- ✦ Salariés et bénévoles s'engagent à comprendre et respecter le domaine de compétences propre à chacun
- ✦ Les actions menées sont coordonnées par les professionnels
- ✦ Le bénévolat requiert un engagement réel et efficace
- ✦ Le bénévole adhère à l'association afin d'en respecter les valeurs

Cette connaissance associée aux synergies de ces 3 acteurs, génère une capacité singulière d'innovation au service de l'ensemble des projets, dans le cadre de sa mission de service public et au-delà dans sa liberté d'entreprendre.

Cette liberté d'entreprendre, dont l'unique finalité est de contribuer à créer les conditions pour plus de dignité et plus de cohésion sociale, peut s'exercer à travers des formats juridiques, économiques et organisationnels spécifiques, en fonction des impératifs des projets et des activités.



Les 6 axes stratégiques

DU PROJET ASSOCIATIF

2024–2028

axe **1** | LUTTER CONTRE L'EXCLUSION DES ENFANTS
ET DES JEUNES MAJEURS

axe **2** | AGIR POUR FACILITER L'ACCES A L'EMPLOI

axe **3** | LUTTER CONTRE LA GRANDE EXCLUSION
EN FACILITANT L'ACCES AUX DROITS ET
EN RENDANT ACTRICES LES PERSONNES
ACCUEILLIES

axe **4** | PROMOUVOIR UNE TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

axe **5** | CONTRIBUER A L'ACCÈS AU LOGEMENT EN
FLUIDIFIANT LE PARCOURS RÉSIDENTIEL
ET TERRITORIAL DES PERSONNES
DEFAVORISÉES

axe **6** | RENFORCER LA COHÉSION DES ACTEURS
QUI PARTAGENT LE PROJET ASSOCIATIF EN
RESPECTANT LA PLACE DE CHACUN

axe 1

LUTTER CONTRE L'EXCLUSION

des enfants et des jeunes majeurs

Les trajectoires d'exclusion se construisent le plus souvent très tôt et sont souvent héréditaires. La situation de pauvreté d'une famille a en effet des impacts souvent très négatifs sur la scolarité des enfants, réduisant leur chance d'obtenir une qualification, risquant alors de les enfermer dans le chômage ou des emplois précaires.

L'accès aux minimas sociaux étant très réduit avant 18 ans, notre protection sociale ne compense pas ce risque. Notre société laisse ainsi un jeune sur cinq dans la pauvreté ou la grande pauvreté. La situation est urgente et l'avenir très préoccupant puisqu'un enfant sur cinq vit dans une famille sous le seuil de pauvreté et que le nombre d'enfants vivant à l'hôtel ou à la rue augmente.

TARMAC héberge et accompagne des familles avec enfants ou des jeunes majeurs en précarité, sortants de l'aide sociale à l'enfance ou non.

LES ACTIONS CLÉS

- + Déployer des places supplémentaires au sein du CHRS pour les jeunes sortants d'ASE
- + Renforcer nos liens avec les missions locales et les services de prévention spécialisés
- + Définir les modalités de coopération institutionnelle avec les services du Département dans le cadre de la déclinaison du Pacte des Solidarités
- + Utiliser les partenaires associatifs locaux afin de permettre l'accès à la culture, aux loisirs, développer l'aide à la parentalité, l'apprentissage du français
- + Créer des dispositifs afin de mettre en lien les jeunes majeurs et les centres de formation, missions locales et entreprises

1

ASSURER
un maillage territorial en lien
avec les structures de soutien à la
parentalité

2

LUTTER
contre la pauvreté infantile

3

COORDONNER
et accompagner les sorties de
l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance)



axe 2

AGIR POUR FACILITER

l'accès à l'emploi

La précarité peut se définir comme l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux.

Les situations de précarité économique et sociale sont diverses et souvent cumulatives. C'est pourquoi, nos efforts doivent se concentrer sur « l'emploi » comme levier de socialisation et d'autonomie.

LES ACTIONS CLÉS

- + Développer le chantier Vaujoubert, La Futaie: sorties en emploi, bâtiments, activités...
- + Trouver les leviers de pérennisation des « chantiers 1ères heures »
- + Conventionner les partenaires avec les acteurs d'accompagnement du retour à l'emploi pour lever les freins à l'emploi : Cravate Solidaire, Carbur' Péra...
- + Suivre les projets de déploiement des crèches labellisées AVIP (A Vocation d'Insertion Professionnelle)
- + Renforcer notre présence dans les réseaux d'entreprises : CJD, Rotary, Lions Club, FACE...
- + Développer des partenariats avec des entreprises hors du Mans rendues accessibles par des facilités de déplacement (covoiturage, transports en commun, vélo électrique)

1

AGIR
pour lever les freins
périphériques à la reprise
d'activité

2

PÉRENNISER
et faire grandir les actions
expérimentées

3

ASSOCIER
des entreprises au
développement de nos outils



axe 3 **LUTTER CONTRE LA GRANDE EXCLUSION**

en facilitant l'accès
aux droits et en
rendant actrices les
personnes accueillies

La pauvreté touche les catégories les plus fragiles de la population : bénéficiaires de minima sociaux, demandeurs d'emploi, personnes isolées et, phénomène nouveau, les « travailleurs pauvres ».

La pauvreté se caractérise par des difficultés d'accès aux droits fondamentaux dans tous les domaines - soins, logement, services bancaires et crédit - qui se traduisent trop souvent par des atteintes à la dignité de l'individu et par des situations de « grande exclusion ».

La complexité institutionnelle du système est telle qu'elle peut parfois nuire aux personnes en difficulté, pour qui faire valoir leurs droits suppose souvent de suivre un véritable parcours du combattant.

LES ACTIONS CLÉS

- + Coordonner l'offre existante pour éviter les ruptures de parcours des soins
- + Soutenir la création de services dédiés aux situations de santé mentale non prises en charge par le secteur sanitaire
- + Pérenniser les conventions CAF et CPAM avec portail dédié pour créer des passerelles et éviter des ruptures de droit
- + Multiplier les actions de sensibilisation et d'accompagnement sur les accueils de jour
- + Valoriser et amplifier les missions du Village des Possibles
- + Innover pour trouver les leviers d'une participation active des personnes accueillies au fonctionnement de l'association (à l'instar des groupes d'expression mis en place sur les services)
- + Transformer la Flambée en un lieu emblématique en Sarthe de l'expression et de la participation des personnes ayant été marquées par un parcours d'exclusion sociale
- + Créer des équipes mobiles de santé (pour les publics les plus éloignés du cursus sanitaire classique)

1

SE MOBILISER

pour le respect des droits et l'accès aux soins

3

RENFORCER

les initiatives solidaires : agir auprès de tous les publics en situation de vulnérabilité

2

PRÉVENIR

les expulsions locatives pour éviter la bascule dans la grande pauvreté

4

FACILITER

le pouvoir d'agir des personnes accueillies

axe 4

PROMOUVOIR

une transition écologique et solidaire

Le contexte actuel de profonde fragilité sociale, économique et démocratique, fait subir de plein fouet la crise écologique aux personnes en situation de précarité. Il est donc urgent de proposer des solutions pour répondre à cette double crise écologique et sociale et impulser un changement de pratiques sur le long terme.

La transition écologique doit être construite et accompagnée dans un objectif de renforcement de la cohésion sociale, de réduction des inégalités et de justice sociale.

LES ACTIONS CLÉS

- ✦ Entretenir des partenariats étroits avec les acteurs de l'aide alimentaire en Sarthe
- ✦ Limiter les déplacements et utiliser les moyens de transport peu ou pas énergivores
- ✦ Limiter la production des documents papier et mettre en place des protocoles de tri sélectif
- ✦ Apprendre-réapprendre à diminuer sa consommation énergétique et d'eau ; transmettre ce savoir
- ✦ Restaurer ou faire restaurer tous les bâtiments peu ou non isolés
- ✦ Généraliser les actions de prévention et de sensibilisation (faire son repas, fabriquer ses produits d'entretien, consommer moins, se déplacer autrement...)
- ✦ Sensibiliser les publics, les salariés et bénévoles aux gestes éco responsables



LUTTER

contre la précarité alimentaire et tendre vers une alimentation saine

1

PRÉSERVER

l'intérêt des personnes en situation de précarité en utilisant différemment nos ressources

2

INTÉGRER

la dimension écologique dans l'élaboration et le déploiement de tous les projets

3

axe 5

CONTRIBUER À L'ACCÈS AU LOGEMENT

en fluidifiant le parcours résidentiel et territorial des personnes défavorisées

Faire le pari du logement d'abord, c'est considérer le logement comme condition première à l'insertion et choisir de mettre en valeur les compétences des personnes en faisant des dispositifs d'hébergement des leviers pour l'accès aux droits des personnes sans domicile ou en situation d'exclusion. La généralisation du « logement d'abord » n'est possible qu'en produisant une offre de logements sociaux en quantité et en qualité adaptée aux besoins, ainsi qu'en développant et en adaptant le logement accompagné.

La réussite de cette ambition s'appuie sur plusieurs piliers dont un accompagnement modulable dans le temps, flexible, pluridisciplinaire et respectueux du droit des personnes et le développement du pouvoir d'agir des personnes.

LES ACTIONS CLÉS

- + Accompagner le déploiement de l'agence immobilière solidaire TARMAC IMMO
- + Investir les commissions territoriales réunissant les acteurs de proximité
- + Associer les élus locaux à l'implantation de nouveaux services
- + Être vigilant à l'adéquation lors de l'implantation des logements dans des zones semi rurales avec l'offre mobilité permettant l'accessibilité à l'emploi

1

PARTICIPER

aux mutations de la politique du logement social sur l'ensemble du département

2

DÉVELOPPER

des solutions alternatives d'habitat avec les bailleurs privés et les acteurs du logement accompagné

3

ASSURER

la promotion des territoires semi-urbains / ruraux en Sarthe en lien avec les bassins d'emploi



axe 6

RENFORCER LA COHÉSION DES ACTEURS

qui partagent le projet associatif en respectant la place de chacun

Pour « faire association », il s'agit de se donner les outils et les moyens de l'action collective dans le fonctionnement interne de l'association. Pour contribuer à la réussite des objectifs nous visons :

- ✦ La valorisation et le développement des talents (salariés et bénévoles)
- ✦ Une communication impactante et engagée
- ✦ Un système d'information partagé

1

CLARIFIER

le rôle et les missions des parties prenantes : personnes accueillies et accompagnées, bénévoles, salariés et administrateurs

2

RENFORCER

le modèle de gouvernance et la représentativité de tous les acteurs

3

PERMETTRE

la reconnaissance et l'accomplissement de chaque salarié, chaque bénévole et chaque administrateur dans sa mission

LES ACTIONS CLÉS

- ✦ Renforcer une communication réseaux sociaux pour développer la marque employeur visant à améliorer l'attractivité de l'association
- ✦ Accompagner l'évolution de l'organisation du travail en lien avec l'accroissement de l'activité
- ✦ Pérenniser les actions de convivialité (journée associative, journée de rentrée) en lien avec la politique QVT (qualité de vie au travail)
- ✦ Accompagner la montée en puissance de la politique qualité / RH / Sécurité
- ✦ Actualiser les process RH : formation, temps d'intégration, accompagnement individuel
- ✦ Formaliser une politique qualité
- ✦ Décliner, accompagner et développer la politique SII (Système Informatique et d'Informations)
- ✦ Formaliser de façon simple et accessible par tous, la place de chaque acteur : personnes accompagnées, salariés, bénévoles de terrain, administrateurs
- ✦ Trouver des temps de rencontres entre salariés de terrain et administrateurs afin de témoigner de la réalité sensible à laquelle ils sont confrontés
- ✦ Mettre en place une journée des administrateurs, afin qu'ils mesurent les enjeux de leur mission, qu'ils envisagent clairement leur place dans le dispositif TARMAC

GLOSSAIRE

A

- ✚ AAH : Allocation aux adultes handicapés
- ✚ AAP : Appel à projet
- ✚ AFPA : Allocation pour la formation professionnelle des adultes
- ✚ AFR : Allocation formation reclassement
- ✚ AGEFIPH : Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés
- ✚ AHM : Accompagnement hors les murs
- ✚ AIVS : Agence immobilière à vocation sociale
- ✚ AVIP : A vocation d'insertion professionnelle
- ✚ AL : Allocation de logement
- ✚ ALF : Allocation de logement familial
- ✚ APAJH : Association pour adultes et jeunes handicapés
- ✚ APE : Allocation parentale d'éducation
- ✚ APL : Allocation pour le logement
- ✚ ARS : Agence régionale de la Santé
- ✚ ASE : Aide sociale à l'enfance
- ✚ ASH : Aide sociale à l'hébergement
- ✚ ASSEDIC : Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce
- ✚ AAVA : Atelier d'adaptation à la vie active
- ✚ AVDL : Accompagnement vers et dans le logement

B

- ✚ BPI : Bénéficiaires d'une protection internationale
- ✚ BFR : Besoin fonds de roulement

C

- ✚ CADA : Centre d'accueil pour demandeurs d'asile
- ✚ CAF : Caisse d'allocations familiales
- ✚ CAVA : Centre d'adaptation à la vie active
- ✚ CCAS : Centre communal d'action sociale
- ✚ CDH : Conseil départemental de l'habitat
- ✚ CHRS : Centre d'hébergement et de réadaptation sociale
- ✚ CPH : Centre provisoire d'hébergement
- ✚ CSAPA : Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
- ✚ CSSCT : Commission de santé, sécurité et conditions de travail

D

- ✚ DALO : Droit au logement opposable
- ✚ DDETS : Direction départementale de l'emploi, du travail et de la solidarité
- ✚ DDPJJ : Direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse
- ✚ DDTEFP : Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle
- ✚ DLI : Dispositif logistique et infrastructure
- ✚ DRDJSCS : Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- ✚ DUERP : document unique d'évaluation des risques professionnels
- ✚ DUI : Dossier unique informatisé

E

- ✚ ETTI : Entreprise de travail temporaire d'insertion



- ✚ FAJ : Fonds d'aide aux jeunes
- ✚ FAS : Fédération des acteurs de la solidarité
- ✚ FNAL : Fonds nationale d'aide aux logements
- ✚ FSE : Fonds social européen
- ✚ FSL : Fonds de solidarité pour le logement
- ✚ FTDA : France terre d'asile



- ✚ HU : Hébergement d'urgence
- ✚ HUDA : Hébergement d'urgence demande d'asile



- ✚ IAE : Insertion par l'activité économique
- ✚ IML : Intermediation locative
- ✚ INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques



- ✚ LHSS : Lit halte soin santé



- ✚ OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration
- ✚ OFPRA : Office français de la protection des réfugiés et apatrides



- ✚ PEC : Parcours emploi compétences
- ✚ PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse
- ✚ PLIE : Plan local d'insertion par l'économie
- ✚ PRISMA : Parcours résidentiel d'insertion pour les sortants de maison d'arrêt
- ✚ PDA : Pôle demande d'asile
- ✚ PHSS : Pôle habitat social et santé
- ✚ PSE : Pôle solutions emploi
- ✚ PVS : Pôle veille sociale



- ✚ QVT : Qualité de vie au travail



- ✚ RH : Ressources humaines
- ✚ RSE : Responsabilité sociétale des entreprises
- ✚ RSA : Revenu de solidarité active
- ✚ RSO : Responsabilité sociétale des organisations



- ✚ SIAO : Service intégré d'accueil et d'orientation
- ✚ SAAJ : Service associatif d'appui judiciaire
- ✚ SPIP : Service pénitentiaire d'insertion et de probation



- ✚ URSSAF : Union pour le recouvrement de la sécurité sociale et des allocations familiales
- ✚ UNIOPSS : union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux





TARMAC

VERS PLUS DE DIGNITÉ !

WWW.TARMAC.ASSO.FR

41-43 Boulevard Winston Churchill - LE MANS
Tél. 02 72 16 45 70
siege@tarmac.asso.fr